

Edito Le Petit Écho Bouzigaud

Nous venons à peine d'accueillir la nouvelle année que déjà Février frappe à notre porte. Avec lui, la fête de la Chandeleur et ses crêpes Suzette, la Saint Valentin et ses amoureux; (tachez Messieurs de ne pas l'oublier) et les vacances aux sports d'hiver.

De bonnes journées en perspective, avec le soleil qui est de plus en plus présent, les jours qui rallongent et nous rapprochent peu à peu du printemps.

La Rédaction

Numéro 82
Février 2004

Mairie de Bouzigues 04.67.78.30.12 Email mairie.bouzigues@worldonline.fr
Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi et Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Le Petit Écho Bouzigaud

Page
Numéro 82
Page 4
Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi et Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Téléphone : 04.67.78.30.12 Télécopie : 04.67.78.32.10
Email: mairie.bouzigues@worldonline.fr

Mairie de Bouzigues
1, Rue du Port
34140 Bouzigues

pharmacies de garde* **Renseignements utiles**

Sapeurs Pompiers : le 18
Urgences : le 15
Dr Alain COLMAS : 8, Rue du 8 Mai 1945
Tél : 04.67.78.31.50.
Pharmacie ROSAY : 6, Rue Seguin
Tél : 04.67.78.33.63.
Kiné J.P SAUER : 8, Rue de la République
Tél : 04.67.78.39.49.
Port: 06.11.35.00.83.
Taxi Portal : 1097 RN 113
Tél : 04.67.78.89.20
Centre de Dialyse : Av A.Bouat
Tél: 04.67.78.30.03.
Infirmiers : Tél: 06.87.82.21.43
Architecte L.SEBBANE : 17, G.Rue E.Portes
: Tél : 04.67.43.48.08
École : Tél: 04.67.78.31.16
Gendarmerie : Tél: 04.67.43.80.11 (Mèze)
SDEI : Tél: 0 810.363.363
EDF/GDF : Tél: 0 801 003 434
La Poste : Tél: 04.67.78.30.00
31.01/06.02 : TRIAIRE à Loupian
Tél : 04.67.43.70.95
07.02/13.02 : VILLEPRAND à Fabrègues
Tél : 04.67.85.12.28
14.02/20.02 : REBOUL TEP à Cournonsec
Tél : 04.67.85.02.85
21.02/27.02 : BASTIDE D'IZARD à Poussan
Tél : 04.67.20.36
28.02/05.03 : FALET à Cournonterral
Tél : 04.67.85.43.83

*Ces informations sont données sous réserve de modifications.

Medecins de garde*

01.02 : Dr TURI à Mèze
Tél : 04.67.43.70.37
08.02 : Dr VIE à Gigean

Tél : 04.67.78.67.67

15.02 : Dr ALAZARD à Montbazin

Tél : 04.67.78.29.08

22.02 : Dr ALQUIER à Mèze

Tél : 04.67.43.92.07

29.02 : Dr AZOULAY à Montbazin

Tél : 04.67.78.24.13

Page 5
Numéro 82

LE MUSEE DE L'ETANG DE THAU PASSE DE « L'AUTRE COTE DU MIROIR »

Jusqu'au 23 Août, le Musée de l'Etang de Thau présente dans la galerie d'exposition du musée, une exposition sur la vie cachée des fonds de l'étang . Après avoir découvert l'univers des métiers de la pêche et de la conchyliculture en visitant le musée, vous pourrez passer « de l'autre côté du miroir » et explorer les fonds marins. Ces derniers présentent une grande richesse et grande beauté. Faune et flore y prolifèrent à l'abri des regards. Au travers de cette exposition, vous pourrez apprécier tout à loisir cette diversité et ses mystères. Grâce à l'œil averti du photographe, vous découvrirez hippocampes (symbole de l'étang de Thau), anémones, poulpes, oursins...

Le Musée est heureux de pouvoir vous faire découvrir ce monde sous-marin pendant tout l'été, qui par ailleurs montre la qualité du milieu.

« VOYAGE AVEC L'IMAGE »

Céline Duchesne, artiste photographe et peintre expose ses œuvres dans l'atelier de l'association Art Thau, au 9, Rue de la République, jusqu'à la fin du mois d'août. Issue de son séjour à la Réunion, mais aussi de ses différentes rencontres, cette collection de visages du monde est une savante alchimie de la photo et de la peinture. Les différents modèles présentés, vous feront voyager à travers les pays tout en restant à Bouzigues. En même temps que l'exposition, Céline Duchesne continue de dessiner sous vos yeux, ce qui vous permettra de découvrir l'artiste à l'œuvre. Œuvres originales ou reproductions encadrées, il y en a pour tous les goûts et à tous les prix.

**L'atelier est ouvert tous les jours sauf le Jeudi, de 10h à 13h et de 17h à 20h
THEÂTRE**

Suite au succès remporté lors de la première représentation en juin dernier, l'Association Art-Thau jouera « le Mariage Forcé » de Molière, le Vendredi 23 Août prochain à 21h30 sur la place du Belvédère. Selon une mise en scène originale de Marie-Anne Mouraret, cette pièce raconte l'histoire de Sganarelle, bourgeois de 53 ans, frappé par le démon de midi sous les traits de la belle Dorimène... Quelques bonnes volontés bouzigaudes ont aidé à la réalisation de cette œuvre, co-produite par la Municipalité, notamment Bérénice Goni pour les décors, Dominique Denize pour la musique, Bruno Mourgues pour le studio... et bien d'autres encore. Les spectateurs sont attendus nombreux pour encourager cette jeune troupe. Pour tous renseignements, contactez Art-Thau au 04.67.78.36.43

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS D'AOÛT :

04.08 : Tournoi de tennis organisé par la section tennis du Foyer Rural, à partir de 9h sur les terrains de tennis.

07.08 : Assemblée Générale de la Foire aux Huîtres, à 18h au Foyer Rural.

10.08 : Inauguration de la Foire aux Huîtres et Autres Produits du terroir à 10h

11.08 : 2ème journée de la Foire aux Huîtres et Autres produit du terroir, à partir de 10h.

23.08 : Pièce de Théâtre, « Le Mariage Forcé », interprétée par l'Association Art-Thau, à 21h30 sur la place du Belvédère.

Du 22/25.08 : Voyage des bacheliers.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les garçons et filles *nés en janvier, février et mars 1988*, sont tenus de se faire recenser auprès de la Mairie, le jour de leur 16e anniversaire. Il en va de même pour ceux qui sont *nés avant décembre 1987*, et qui n'ont pas été pris en compte dans le précédent recensement. ***Le recensement est important*** car il fonde l'universalité des droits. Il est ***obligatoire et est indispensable*** lors de l'inscription sur les ***listes électorales, pour passer des examens, le permis de conduire...*** Attention ! Il est très important de ***conserver le certificat de recensement***, car aucun duplicata n'est possible.

Renseignements à la mairie : 04.67.78.30.12

CLUB DES AÎNES

Le Club des Aînés se réunira en ***Assemblée Générale, le 14 Février prochain à 11h30*** à l'Espace Fringadelle. L'ordre du jour de la réunion sera le suivant : Renouvellement du bureau, Rapport moral et financier, Paiement des cotisations (11€/an), Recherche de bénévoles qui souhaitent s'investir au sein de l'association, Questions diverses.

Le Président compte sur votre présence.

De plus, des ***permanences*** pour accueillir les nouveaux membres et présenter

l'association sont organisées *les Vendredi 6 et Lundi 9 février, de 15h à 16h, à l'Espace Fringadelle.*

CALENDRIER

MOIS DE FEVRIER

02.02: - Randonnée avec le Groupe de Marche à La Caunette (15,5 km / 250 m de dénivelé)

07.02: - Permanence du Député, M. François LIBERTI, à 15h30, en Mairie, Salle du Conseil Municipal.

08.02: - Assemblée générale du Club des Aînés, suivi d'un lunch, à l'Espace Fringadelle

09.02: - Loto du Syndicat des Chasseurs, à 17h30 à l'Espace Fringadelle.

13.02: - Permanence du Conseiller Général, M. Christophe MORGO, de 10h à 11h en Mairie, Salle du Conseil Municipal

16.02: - Loto de l'Association des Parents d'Élèves de Bouzigues, à 17h30 à l'Espace Fringadelle

- Grand Prix de la Ville de Bouzigues à la Voile, organisé par la Société Nautique du Bassin de Thau à la Maison des Gens de l'Étang

- Randonnée avec le Groupe de Marche au Bois de St Micisse (12 km / 300 m de dénivelé)

23.02: - Loto de la Boule de Bouzigues, à 17h30 à l'Espace Fringadelle.

PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL

M. Christophe MORGO, Conseiller Général de l'Hérault, tiendra sa permanence le **Jeu***di 13 Février de 10h00 à 11h00*, dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie.

VOILE

Tout doucement la saison sportive des amateurs de voile recommence, malgré le froid et le mauvais temps du moment. **Le Dimanche 16 Février**, les voiliers s'affronteront (amicalement bien sûr) sur l'Étang de Thau pour décrocher **la coupe du Grand Prix de Bouzigues**.

Avis donc, au public Bouzigaud pour qu'il soit nombreux à assister depuis la berge, ou sur l'eau à cette course locale.

PETANQUE

L'association de pétanque « La Boule de Bouzigues », a élu un **nouveau bureau** lors de son assemblée générale du 6 décembre dernier. La composition du Bureau est désormais la suivante : **Président** : M. Philippe TUDESQ; **Vice Président** : M. Jean-Luc MONGE; **Secrétaire** : M. Georges BIGOT; **Secrétaire Adjoint** : M. Dominique MUTEZ; **Trésorier** : Mme Corinne QUIRIN; **Trésorier Adjoint** : Bernard SEGARRA.

RESEAU D'ASSISTANTES MATERNELLES

Grâce à la mobilisation des élus de la CCNBT, le relais d'assistantes maternelles a vu le jour le 1er Novembre 2002. Sa gestion a été confiée au Centre Communal d'Action Sociale de Mèze. Il s'agit d'un service proposant **conseils, informations et échanges entre les parents, les Assistantes Maternelles** et les différentes structures habilitées à recevoir des enfants de 0 à 3 ans. L'animatrice de ce relais, Madame Christine MORENTA, tient des **permanences** dans les locaux du siège social sis à Mèze-12, bd du Port et intervient sur les communes de Loupian, Villeveyrac, Poussan, Gigean, Montbazin et bien sûr Bouzigues! Elle recevra les Assistantes Maternelles et les enfants **le 14 Février, de 9h à 12h, à la Maison des Gens de l'Etang**. Ce service fonctionne en partenariat avec le Conseil Général de l'Hérault, la Caisse d'Allocations Familiales de Montpellier, les Communes adhérentes et grâce aux financements croisés de ces différents organismes. Ainsi, les parents à la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants, les Assistantes Maternelles ou les personnes désirant exercer cette profession peuvent trouver les réponses à leurs questions au **Relais Assistantes Maternelles au 04.67.18.86.26**. **Sachez que si la demande de parents en recherche d'une « nounou agréée » ne cesse de croître, l'offre quant à elle n'est pas suffisante sur la commune**. Il s'agit d'un véritable métier qui permet de concilier vie familiale et vie professionnelle en accueillant à son domicile des enfants de 0 à 3 ans. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Madame MORENTA, qui se fera un plaisir de vous donner la marche à suivre, pour un métier d'avenir.

LOTO DE LA CHASSE

Le loto de la chasse, initialement prévu le 2 Février, est **reporté au Dimanche 9 Février** à 17h30, à l'Espace Fringadelle.

PERMANENCE DU DEPUTE

Dans le cadre de ses fonctions de Député de la 7ème circonscription de l'Hérault, M. François LIBERTI, assurera sa permanence parlementaire à Bouzigues **le Vendredi 7 Février à 15h30**, dans la Salle du Conseil Municipal. Les personnes qui souhaitent rencontrer M. le Député doivent prendre rendez-vous auprès du secrétariat parlementaire au : **04.67.18.66.18**

Page

Le Petit Écho Bouzigaud

Page

Le Petit Écho Bouzigaud

PERMANENCE DE LA MSA

La Mutuelle Sociale Agricole de l'Hérault assure une **permanence tous les 3ème Mardi de chaque mois de 14h à 15h et tous les jeudis matins de 9h à 12h**, au Foyer Municipal de Mèze (en face de l'esplanade).

Renseignements auprès de Mme MONTSERRAT : 04.67.34.80.00

PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL

Monsieur Christophe MORGO, Conseiller Général, assurera sa permanence à Bouzigues le **Jeudi 5 Février, de 15h à 16h**, en salle du Conseil Municipal.

Rendez-vous et renseignements auprès de Mme ROUCAIROL : 04.67.67.60.81

AL'SOLO

Al'Solo est une société de publicité installée au 462, Chemin de la Bergerie à

Bouzigues. Cette jeune entreprise vous propose ses services pour la **réalisation de publicités** (carte de visite, menu, plaquette, etc...), **d'ouvrages d'édition** (magazine, livre, rapport annuel, etc...) ou pour l'**interactivité** de vos présentations (séminaires, conférences...) et de vos pages web.

Renseignements auprès de Al'Solo : 04.67.18.91.82 - Fax : 04.67.18.91.83

E-mail : al.solo@wanadoo.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

La CCI de Sète Frontignan Mèze organise un certain nombre d'actions destinées aux créateurs d'entreprise. Une réunion d'information est prévue le 17 Février prochain de 9h à 12h au Palais Consulaire. La participation est gratuite et ouverte à tous les futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise.

Une formation à la création et à la reprise d'entreprise est prévue du 23 Février au 30 Mars pour aider les personnes intéressées à mener leur projet à terme.

Renseignement auprès de la CCI : 04.67.46.28.06

EN BREF... INFOS MUNICIPALES

- **Travaux du Port** : Les travaux de génie civil sont achevés. Dès à présent, les quais sont mis à la disposition des promeneurs. Toutefois, pour des raisons de sécurité, les bateaux ne peuvent pas encore réintégrer le port. En effet, doivent être sécurisés : le ponton central et les palplanches sur lesquelles sera fixée une défense d'accostage. En ce qui concerne la grue, les travaux de mise en service sont lancés. Le moteur a été révisé et mis en place. Les branchements électriques, la sécurité de charge et d'arrêt du mouvement de levage vont être installés. Enfin, la pose des carters de protection des parties tournantes et la fourniture d'une nouvelle chaîne sont commandées.
- **Téléphone** : La ligne habituelle de la Mairie (04.67.78.30.12) est actuellement en dérangement, ce qui perturbe beaucoup le fonctionnement normal des services Municipaux. La Municipalité a pris des dispositions afin qu'une société intervienne rapidement et fasse le nécessaire pour changer le central téléphonique. En attendant, nous nous excusons de ce dérangement et nous vous remercions de votre patience. Pour pouvoir joindre les services administratifs, nous vous demandons de composer le 04.67.46.62.90 ou le 04.67.46.62.98.
- **ADSL** : Récemment, France Télécom nous a confirmé avoir donné le feu vert aux Fournisseurs d'Accès Internet pour commercialiser les abonnements à l'ADSL. Cependant, à la date du 2 Février (dernier contact avec France Télécom), aucune commande réelle d'abonnement à l'ADSL

n'a été enregistrée par France Télécom pour la Commune de Bouzigues. Il faut donc que toutes les personnes intéressées ou inscrites sur le listing adressé à France télécom, relancent leur fournisseur d'accès ou France Télécom pour obtenir un abonnement à l'internet Haut Débit. Si France Télécom n'enregistre pas 100 abonnements réels (peu importe l'opérateur), nous n'aurons pas l'ADSL cette année. Alors, mobilisons nous rapidement ! Pour plus de renseignements vous pouvez contacter France Télécom en composant le 10 14 (appel gratuit) ou bien votre fournisseur d'accès. Merci de nous informer en cas de difficultés.

- **Civisme** : Nous rappelons aux automobilistes qu'il est impératif de respecter la limitation de vitesse et le stationnement aux abords de l'école et notamment aux heures de sortie des enfants (11h30 et 16h30).
- **Travaux** : La salle de Danse, située au premier étage de l'ancienne caserne des Pompiers, va subir des travaux de réfection pendant plusieurs semaines. Les cours sont toutefois maintenus et sont déplacés dans les autres salles communales, à la Maison des Gens de l'Etang, à l'Espace Fringadelle et dans la Salle des Mariages. Renseignements en Mairie.
- **Eclairage Public** : Comme annoncé, les premiers travaux relatifs à l'éclairage public dans les chemins de Cambelliers et des Esparrières sont en cours de réalisation. De quoi rassurer les riverains qui circulent à pied pour aller chez eux, ou les jeunes bouzigauds qui prennent les bus scolaires matin et soir.

CARNAVAL DES ENFANTS

Le Samedi **28 Février** prochain aura lieu à Bouzigues, le traditionnel *Carnaval* organisé par le Comité des Fêtes. Il est donc temps de se mettre à l'ouvrage et de réaliser le costume des enfants. Soyons certains que nos bambins ont déjà en tête *le déguisement de leur rêve* ... Alors avec quatre bouts de tissus, un peu de savoir faire et *beaucoup d'imagination*, nos chères têtes blondes pourront défiler dans les rues du village, fiers de leurs appareils de fête. Évidemment, *les mamans et les papas sont cordialement invités à participer* à la joyeuse troupe afin que cette animation se prépare en famille. Alors Mamans, à vos machines ! Par respect pour les plus petits, l'usage de pétards, farine et œufs est strictement interdit.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS DE FEVRIER

05.02 : Permanence de M. MORGO, Conseiller Général, de 15h à 16h, dans la Salle
du conseil Municipal.

Du 7 au

22.02 : Vacances scolaires d'Hiver.

- 12.02 : Conseil Municipal à 18h30, en Salle du Conseil Municipal.
14.02 : Assemblée Générale du Club des Aînés, à 11h30, à l'Espace Fringadelle.
15.02 : Loto du Syndicat de la Chasse, à 17h30, à l'Espace Fringadelle.
21/22.02 : Vente de tapis d'Orient à la Maison des Gens de l'Etang.
28.02 : Carnaval, organisé par le Comité des Fêtes, à 15h devant la Mairie.
29.02 : Loto de l'Association des Parents d'Elèves de Bouzigues, à 17h30, à l'Espace Fringadelle.

INFOS MUNICIPALES ... SUITE

Débroussaillage : Le débroussaillage est une obligation de l'article L.321-5.3 du code forestier qui le définit comme l'ensemble des opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Le débroussaillage concerne tous les propriétaires, que ce soit des constructions (distance de 50 mètres autour des constructions et 10 mètres de part et d'autre des voies privées d'accès) ou des terrains soumis à l'obligation de débroussaillage (à proximité d'un bois, de la garrigue, de la forêt...). Les travaux de débroussaillage doivent être effectués avant le 15 avril et, en tous les cas, ils devront être terminés avant l'été. Il faut également que le propriétaire entretienne son terrain pour le maintenir en état de débroussaillage durant l'été. Si les travaux ne sont pas effectués, le Maire peut procéder à l'exécution d'office de ces travaux au frais du propriétaire négligeant.

Renseignements en Mairie et à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt : 04.67.34.28.63